



Adaptation des modalités pédagogiques et d'accès à la formation

Nous sommes ouverts à toute proposition d'adaptation des modalités pédagogiques et d'accès selon les contraintes et les préférences des commanditaires et des stagiaires, dans la limite du raisonnable.

Cette adaptation peut porter sur :

- la période d'entrée en formation selon la disponibilité du stagiaire ou des stagiaires ;
- la mise en agenda des séances de travail, avec la possibilité de changer le rythme de travail en espaçant les séances ou, à contrario, en les rapprochant ;
- la durée de chaque séance de travail, étant envisageable de répartir la charge horaire d'un thème de travail sur plusieurs jours ;
- l'ordre des thèmes développés selon le programme ;
- l'importance donnée à chaque thème, étant envisageable de raccourcir certains thèmes pour permettre d'augmenter la durée de travail sur d'autres thèmes ;
- l'éventuel remplacement d'un thème prédéfini sur le programme de formation par un thème spécifique choisi en consultation avec le stagiaire ou les stagiaires ;
- le local de travail adapté aux besoins d'un stagiaire à mobilité réduite ; dans ce cas, la formation peut avoir lieu dans une salle de location avec accès PMR.

Le déroulé typique de personnalisation de formation est le suivant:

- **Conseils personnalisés et préalables à la signature de la convention de formation**

Un entretien auprès du responsable de la formation et du (des) futur(s) stagiaire(s) permet de présenter les modalités de formation et de les adapter afin de proposer une formation personnalisée. Cet entretien permet de cibler les attentes, les préférences et les contraintes du (des) stagiaire(s). Cela se fait en amont de la signature de la convention de formation.

- **Points abordés lors de l'entretien**

Selon le public, les points suivants seront abordés :

- ✓ Horaires et lieu de la formation
- ✓ Formation pendant ou hors temps de travail
- ✓ Formation individuelle ou en groupe, en intra ou inter organisation
- ✓ Formation sur le lieu de travail ou à l'organisme de formation
- ✓ Connaissances et compétences acquises au terme de la formation
- ✓ Sanction, attestation de formation
- ✓ Possibilité de personnalisation du programme de formation
- ✓ Financement de la formation

- **L'accompagnement et le parcours personnalisé**

Eco Santé Conseil adapte ses formations en fonction du niveau des acquis et des connaissances de chacun avant l'entrée en formation. Le programme est construit selon les compétences, le profil de chaque stagiaire. En cas de formation inter-organisation, Eco Santé Conseil s'assurera de constituer des groupes ayant des objectifs similaires.

- **Prise en compte des attentes de l'employeur ou des organismes financeurs**

Lors des divers entretiens avec les employeurs ou les organismes financeurs, Eco Santé Conseil prend en considération leurs attentes, telles que :

- ✓ Souplesse et interactivité des formations
- ✓ Durée : possibilité de diviser les journées de formation en demi-journées selon les cas
- ✓ Convention de formation
- ✓ Dispositifs d'accueil et de restauration des participants
- ✓ Salle, matériels et équipements nécessaires à la formation
- ✓ Communication auprès des participants, des responsables hiérarchiques
- ✓ Méthodes d'évaluation
- ✓ Coût de la formation et les modalités de règlement
- ✓ Financement : prise en charge par les OPCO, le client, ...

- **Programme de formation personnalisé**

Au terme de cette phase d'échange, Eco Santé Conseil élabore une formation correspondant aux besoins relevés, et remet à son client le programme détaillé correspondant.